



Publié sur *Caisse de Prévoyance Sociale* (<http://www.cps.pf>)

[Accueil](#) > [Vous changez de situation](#) > Vous changez d'adresse

Signalez-nous sans tarder votre nouvelle situation (adresse géographique et/ou postale) pour la mise à jour de votre dossier et assurer la continuité de vos droits.

Sommaire

Pour cela, vous pouvez :

- soit vous rendre à l'antenne de la *CPS* la plus proche de chez vous
- soit l'indiquer sur papier libre adressé à :

Caisse de prévoyance sociale - Service Immatriculation
BP 1 ? 98713Papeete
Polynésie française

- ou par fax au 42 46 06 adressé à la Caisse de prévoyance sociale ? Service Immatriculation

Cela permet par exemple de réorienter votre courrier afin qu'il vous parvienne dans les meilleurs délais.

Conseil pratique

Rappelez votre *DN*, vos noms et prénoms ainsi que les coordonnées où l'on peut vous joindre sur le courrier que vous adressez à la *CPS*.

Vous quittez définitivement le fenua

Rendez-vous à l'antenne de la *CPS* la plus proche de chez vous afin de mettre à jour votre dossier, muni des pièces justificatives le cas échéant.

Conseil pratique

Rappelez votre *DN*, vos noms et prénoms ainsi que les coordonnées où l'on peut vous joindre sur toute correspondance avec la *CPS*.

Thème:

Famille

URL source (modified on 23/08/2019 - 09:56): <http://www.cps.pf/espace-assure/droits-et-demarches/vous-changez-de-situation/vous-changez-d-adresse>